



Commission des finances

Distr. générale
29 avril 2009
Français
Original : anglais

Quinzième session
Kingston (Jamaïque)
25 mai-5 juin 2009

Nomination d'un commissaire aux comptes indépendant

Note du Secrétaire général

I. Introduction

1. L'article 12 du Règlement financier de l'Autorité internationale des fonds marins stipule qu'un commissaire aux comptes indépendant de réputation internationale sera nommé. Le commissaire aux comptes indépendant pourra être nommé pour une période de quatre ans et son mandat renouvelé une fois.
2. À sa treizième session, l'Autorité a invité les quatre plus grands cabinets d'audit internationaux, soit Deloitte & Touche, Ernst & Young, KPMG et PricewaterhouseCoopers, à soumettre leurs offres. Sur la recommandation de la Commission des finances, l'Assemblée de l'Autorité a choisi Deloitte & Touche comme commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2007-2008. Ce mandat est à présent terminé; il faut donc nommer un commissaire aux comptes indépendant pour une nouvelle période de quatre ans, c'est-à-dire pour les exercices financiers 2009-2010 et 2011-2012.

II. Soumissions

3. L'Autorité a invité les quatre plus grands cabinets d'audit à soumettre leurs offres de services. Tous les cabinets ont soumis une offre, sauf Ernst & Young, qui a refusé de soumissionner. Un tableau comparatif des soumissions reçues, portant toutes sur le seul exercice financier 2009-2010, est annexé au présent document. Il est possible d'obtenir sur simple demande un exemplaire de la version intégrale des soumissions.

III. Recommandation

4. La Commission des finances est priée de recommander au Conseil et à l'Assemblée un des cabinets à nommer comme commissaire aux comptes indépendant de l'Autorité pour quatre ans, c'est-à-dire pour les exercices financiers 2009-2010 et 2011-2012.

Annexe

Tableau récapitulatif des offres de services d'audit externe pour l'exercice financier 2009-2010 de l'Autorité internationale des fonds marins

<i>Facteurs de comparaison</i>	<i>Ernst & Young</i>	<i>KPMG</i>	<i>Deloitte & Touche</i>	<i>PricewaterhouseCoopers</i>
Points forts	A refusé de soumissionner	Un des quatre plus grands cabinets d'audit	Un des quatre plus grands cabinets d'audit	Un des quatre plus grands cabinets d'audit
Qualifications et expérience des auditeurs		L'équipe d'auditeurs proposée est hautement qualifiée et expérimentée	L'équipe d'auditeurs proposée est hautement qualifiée et expérimentée	L'équipe d'auditeurs proposée est hautement qualifiée et expérimentée
Importants clients en Jamaïque		Banque de la Jamaïque Cable and Wireless Jamaica Citibank Jamaica GraceKennedy Limited	Urban Development Corporation Autorités portuaires de la Jamaïque Petrojam Limited National Housing Trust	Courts Jamaica Digicel Limited Life of Jamaica National Commercial Bank Pegasus Hotel
Méthode		Évaluation efficace des risques Tests de contrôle Procédures de corroboration	Approche axée sur les contrôles Pas de surprises Rentabilité Systèmes d'information	Approche axée sur les risques Tests de contrôle Procédures de corroboration Systèmes d'information
Échéances		Décembre 2009-janvier 2010 : planification et évaluation de contrôle Février 2010 : test de corroboration Février-mars 2010 : achèvement de l'audit final	Décembre 2009 : janvier planification et contrôles Février 2010 : audit préfinal Mars 2010 : audit final Avril 2010 : présentation du rapport d'audit	Février 2010 : planification et contrôles Février 2010 : audit préfinal Mars 2010 : audit final et présentation du rapport d'audit
Nombre d'heures d'audit		Partenaire : 10 heures Responsable : 19 heures Auditeurs : 111 heures Total : 140 heures	Non précisé	Partenaire : 14 heures Responsable : 33 heures Auditeurs : 123 heures Temps contribué déduit : 20 heures Total : 150 heures
Prix		2009 : 15 500 dollars des États-Unis Frais accessoires à recouvrer; ne devraient pas dépasser 3 % des honoraires professionnels	2009 : 850 000-950 000 dollars jamaïcains 2010 : 850 000-950 000 dollars jamaïcains, soit 9 700-10 800 dollars des États-Unis (au taux de change de l'ONU en avril 2009), plus les frais accessoires	2009 : 10 800 dollars des États-Unis 2010 : 11 800 dollars des États-Unis Frais accessoires à recouvrer